

ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE : REGIONALISME ET INTEGRATION ECONOMIQUE

Par

***Professeur BYERAGI SAFARY Georges**

Résumé

Cette étude analyse les effets de la Zone de libre-échange continentale africaine sur l'intégration économique en Afrique, avec un focus particulier sur la République Démocratique du Congo. En mobilisant une approche méthodologique mixte basée sur des données secondaires issues de la Banque mondiale et d'Afreximbank, l'analyse met en évidence une progression encore limitée mais significative du commerce intra-africain. Les résultats montrent que, malgré le potentiel important de la ZLECAf, ses effets restent contraints par la faible diversification économique, les déficits en infrastructures et les asymétries structurelles entre pays membres. L'étude contribue à la littérature en mettant en évidence les limites du régionalisme dans les économies extractives et propose des recommandations de politiques économiques pour renforcer l'efficacité de l'intégration régionale.

Abstract

This study examines the effects of the African Continental Free Trade Area on economic integration in Africa, with a particular focus on the Democratic Republic of the Congo. Using a mixed-methods approach based on secondary data from the World Bank and African Export-Import Bank, the analysis highlights a still limited but significant increase in intra-African trade. The findings show that, despite the substantial potential of the AfCFTA, its effects remain constrained by low economic diversification, infrastructure deficits, and structural asymmetries among member countries. This study contributes to the literature by emphasizing the limitations of regionalism in extractive economies and proposes policy

recommendations aimed at enhancing the effectiveness of regional economic integration.

Key Words: *regional economy, continent, economic growth, member states, free trade area.*

1. Introduction

Dans un contexte caractérisé par l'intensification de la mondialisation économique et l'expansion du libre-échange, les économies nationales évoluent désormais dans un environnement marqué par une interdépendance croissante.

Cette dynamique limite la capacité des États à se développer de manière autonome et renforce la nécessité de recourir à des stratégies d'intégration économique régionale (**Rodrik, 2011**). À cet égard, la formation de blocs économiques apparaît comme un levier essentiel pour améliorer la compétitivité, stimuler les échanges commerciaux et favoriser une croissance inclusive et durable (**Krugman, 1991**).

C'est dans cette logique que s'inscrit la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine, initiative majeure portée par l'Union africaine. Ce projet vise à créer un marché unique pour les biens et services, à faciliter la libre circulation des capitaux et des personnes, et à établir, à terme, un marché commun africain (**Union Africaine, 2018**).

Avec un potentiel estimé à plus de 1,4 milliard de consommateurs et un produit intérieur brut combiné dépassant 3 000 milliards de dollars, la ZLECAf constitue l'un des projets d'intégration économique les plus ambitieux depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (**Banque Mondiale, 2020**).

Toutefois, malgré ces ambitions, la mise en œuvre effective de la ZLECAf se heurte à plusieurs contraintes structurelles, notamment la faible diversification des économies africaines, la dépendance aux exportations de matières premières, les déficits en infrastructures et les insuffisances institutionnelles (**Afreximbank, 2024**). Ces facteurs soulèvent des interrogations quant à la capacité réelle de cette initiative à générer une transformation économique profonde et durable (Stiglitz, 2002).

Malgré l'intérêt croissant pour la **ZLECAf**, peu d'études analysent empiriquement ses effets différenciés selon les structures économiques nationales, en particulier dans les économies extractives comme la République Démocratique du Congo. Cette lacune constitue le point de départ de la présente recherche.

Cette étude repose sur les hypothèses suivantes : (i) *la ZLECAf contribue à l'augmentation du commerce intra-africain ; (ii) ses effets restent limités dans les économies peu industrialisées ; (iii) la diversification économique conditionne les gains de l'intégration régionale.*

Vision ZLECAF

Lancée officiellement en janvier 2021 mais négociée depuis 2012, la **ZLECAF** vise à créer un marché unique de 1,4 milliard de personnes et à terme, un PIB combiné de plus de 3 000 milliards de dollars. Il s'agit du plus grand projet de libre-échange depuis la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

“La **ZLECAF** s'inscrit dans une dynamique visant à intégrer les principales communautés économiques régionales africaines, notamment le COMESA, la CAE, la SADC, la CEEAC, la CEDEAO, l'UMA et la CEN-SAD”.

Objectif du Projet

L'objectif principal de cette étude est d'analyser l'impact de la ZLECAF sur l'intégration économique en Afrique, en mettant en évidence les opportunités, les contraintes structurelles et les implications pour la République Démocratique du Congo.

Cadre juridique

Le cadre juridique de la ZLECAF existe depuis, notamment en ce qui concerne les règles d'origine essentielles pour garantir l'origine africaine des biens commercialisés à taux préférentiels entre pays membres.

2. Cadre théorique : Régionalisme et intégration économique en Afrique

2.1. Fondements théoriques de l'intégration économique

L'intégration économique constitue un processus par lequel plusieurs économies nationales s'unissent afin de former un espace économique plus large, caractérisé par la suppression progressive des barrières commerciales et la coordination des politiques économiques.

Selon Béla Balassa (1961), l'intégration économique se définit comme un processus comportant plusieurs étapes, allant de la zone de libre-échange à l'union économique et monétaire.

L'auteur susvisé distingue cinq (5) niveaux d'intégration économique, à savoir :

- La zone de libre-échange ;
- L'union douanière ;
- Le marché commun ;
- L'union économique ; et
- L'intégration économique complète.

Dans ce cadre, la Zone de libre-échange continentale africaine correspond à la première étape, à savoir la suppression des droits

de douane entre les États membres, tout en conservant des politiques commerciales nationales vis-à-vis des pays tiers.

Cette approche met en évidence que l'intégration économique est un processus graduel nécessitant des réformes institutionnelles profondes pour atteindre ses objectifs (**Balassa, 1961**).

2.2. Théorie des avantages comparatifs et commerce international

La théorie des avantages comparatifs, développée par David Ricardo, constitue l'un des fondements du commerce international. Elle stipule que les pays ont intérêt à se spécialiser dans la production des biens pour lesquels ils disposent d'un avantage relatif, même en l'absence d'avantage absolu (**Ricardo, 1817**).

Dans le contexte africain, cette théorie suggère que les pays devraient exploiter leurs ressources naturelles abondantes. Toutefois, cette spécialisation excessive dans les produits primaires limite la diversification économique et expose les économies africaines aux chocs externes (**Rodrik, 2011**).

Ainsi, bien que la ZLECAf puisse favoriser les échanges, elle risque de renforcer une structure commerciale dominée par les matières premières si des politiques industrielles appropriées ne sont pas mises en œuvre.

2.3. Nouvelle théorie du commerce international

La nouvelle théorie du commerce international, développée, notamment par Paul Krugman, met en évidence le rôle des économies d'échelle, de la différenciation des produits et des effets d'agglomération dans le commerce international (**Krugman, 1991**).

Contrairement à la théorie classique, cette approche explique que le commerce peut se développer même entre des pays ayant des structures économiques similaires. Elle souligne également que l'intégration régionale peut favoriser :

- la spécialisation industrielle ;
- la réduction des coûts de production ; et
- l'innovation.

Dans le cadre de la ZLECAf, cette théorie permet de comprendre comment l'intégration économique peut stimuler la création de chaînes de valeur régionales et renforcer l'industrialisation du continent africain.

2.4. Théorie du régionalisme économique

Le régionalisme économique renvoie à la formation d'accords commerciaux entre pays d'une même région afin de renforcer leur coopération économique.

Selon Jacob Viner (1959), l'intégration régionale peut générer deux (2) effets principaux, notamment :

- **Création de commerce (trade creation)** : substitution de la production nationale inefficace par des importations moins coûteuses provenant des pays partenaires ;
- **Détournement de commerce (trade diversion)** : remplacement d'importations moins coûteuses provenant de pays tiers par des importations plus coûteuses provenant de pays membres

Dans le contexte africain, la ZLECAf est susceptible de générer des effets positifs en termes de création de commerce, mais elle peut également entraîner des distorsions si les économies ne sont pas suffisamment compétitives.

2.5. Approche critique du libre-échange et du régionalisme

Les travaux de Joseph Stiglitz et Dani Rodrik mettent en évidence les limites du libre-échange, notamment pour les pays en développement.

Selon Stiglitz (2002), la mondialisation peut accentuer les inégalités entre les pays si elle n'est pas accompagnée de politiques de redistribution et de régulation.

Tandis que,

Selon Rodrik (2011), souligne que les pays en développement doivent adopter des stratégies de développement adaptées à leurs réalités, notamment en combinant ouverture commerciale et protection stratégique.

Dans le cas de la ZLECAf, ces approches critiques suggèrent que l'intégration économique ne doit pas être perçue comme une fin en soi mais comme un instrument devant être accompagné de politiques industrielle, éducative et institutionnelle.

2.6. Théorie de la dépendance et économies africaines

La théorie de la dépendance, développée par des auteurs comme Raúl Prebisch, met en évidence la relation asymétrique entre les pays développés et les pays en développement (**Prebisch, 1950**).

Selon cette approche :

- les pays en développement exportent principalement des matières premières ;
- les pays développés exportent des produits manufacturés à forte valeur ajoutée

Cette situation entraîne une détérioration des termes de l'échange et limite le développement économique des pays africains.

Dans ce contexte, la ZLECAf peut constituer une opportunité pour réduire cette dépendance, à condition de favoriser la transformation locale des ressources et le développement industriel.

2.7. Intégration économique et développement en Afrique

Les institutions internationales telles que la Banque mondiale soulignent que l'intégration économique en Afrique peut générer plusieurs avantages :

- augmentation du commerce intra-africain ;
- amélioration de la productivité ; et
- réduction des coûts commerciaux.

Cependant, ces bénéfices restent conditionnés par :

- la qualité des infrastructures ;
- la stabilité politique ; et
- la capacité institutionnelle.

Cette étude apporte une double contribution. D'une part, elle enrichit la littérature sur le régionalisme africain en proposant une analyse critique des effets de la ZLECAf. D'autre part, elle met en évidence, à partir du cas de la RDC, les limites structurelles de l'intégration économique dans les économies extractives.

3. Méthodologie

La présente étude adopte une approche méthodologique mixte, combinant des analyses qualitatives et quantitatives, afin d'évaluer les effets de la Zone de libre-échange continentale africaine sur le processus d'intégration économique en Afrique, avec un accent particulier sur la République Démocratique du Congo (RDC). Cette approche permet de croiser les résultats empiriques et théoriques, renforçant ainsi la validité scientifique de l'analyse (Creswell, 2014).

Sur le plan conceptuel, la recherche repose sur une revue de la littérature portant sur les théories de l'intégration économique, du

commerce international et du régionalisme. Sur le plan empirique, elle mobilise des données secondaires issues d'institutions internationales reconnues, notamment la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque africaine de développement et l'African Export-Import Bank. Les variables analysées incluent le commerce intra-africain, les flux d'échanges extérieurs, les investissements directs étrangers (IDE) et certains indicateurs macroéconomiques clés de la RDC.

Toutefois, certaines limites doivent être soulignées, notamment la disponibilité restreinte de données actualisées pour certains pays africains et la difficulté d'isoler l'effet spécifique de la ZLECAf sur les performances économiques. Malgré ces contraintes, la fiabilité de l'étude est assurée par le recours à des sources de données reconnues et par la triangulation des méthodes d'analyse (Saunders *at al.*, 2019).

Une limite importante de cette étude réside dans l'absence d'une modélisation économétrique approfondie, ce qui constitue une perspective de recherche future.

- **Présentation des données et analyse empirique**

Tableau N°1 : Population comparative des pays membres de la ZLECAf

Pays	Année d'adhésion	Population
République démocratique du Congo	2023	110 M
Nigeria	2023	220 M
Afrique du Sud	2023	62 M
Kenya	2023	55 M
Égypte	2023	110 M
Éthiopie	2023	120 M
Tanzanie	2023	67 M
Algérie	2023	45 M
Maroc	2023	38 M
Ghana	2023	34 M
Côte d'Ivoire	2023	30 M
Cameroun	2023	28 M
Angola	2023	36 M
Mozambique	2023	33 M
Madagascar	2023	30 M
Niger	2023	27 M
Burkina Faso	2023	23 M
Mali	2023	22 M
Malawi	2023	21 M
Zambie	2023	21 M
Sénégal	2023	18 M
Tchad	2023	18 M
Somalie	2023	18 M
Zimbabwe	2023	16 M
Guinée	2023	14 M
Rwanda	2023	14 M
Bénin	2023	13 M
Burundi	2023	13 M
Tunisie	2023	12 M
Soudan	2023	48 M
Soudan du Sud	2023	12 M
Togo	2023	9 M
Sierra Leone	2023	9 M
Libéria	2023	5 M
République centrafricaine	2023	6 M

Source : Banque mondiale (2023), données harmonisées par l'auteur

Congo-Brazzaville	2023	6 M
Gabon	2023	2.5 M
Guinée équatoriale	2023	1.7 M
Namibie	2023	2.7 M
Botswana	2023	2.6 M
Lesotho	2023	2.3 M
Eswatini	2023	1.2 M
Maurice	2023	1.3 M
Seychelles	2023	0.1 M
Comores	2023	0.9 M
Djibouti	2023	1.1 M
Érythrée	2023	3.6 M
Cap-Vert	2023	0.6 M
Gambie	2023	2.7 M
Guinée-Bissau	2023	2.1 M
Sao Tomé-et-Principe	2023	0.2 M

Source : Banque mondiale (2023), données harmonisées par l'auteur

L'analyse de ce tableau met en évidence une forte hétérogénéité des pays membres de la Zone de libre-échange continentale africaine, tant sur le plan démographique qu'économique. La concentration de la population dans quelques pays majeurs, notamment le Nigeria, l'Éthiopie, l'Égypte et la République Démocratique du Congo, constitue un levier potentiel d'intégration économique. En effet, la taille du marché favorise la demande intérieure, stimule les échanges et permet la réalisation d'économies d'échelle (Krugman, 1991 ; World Bank, 2020).

Tableau N°2 : Commerce significatif entre Etats membres de la ZLECAf

Pays	Part intra (%)	Valeur intra (USD)	Partenaires africains clés	Exportations principales
Afrique du Sud	25–30	25 Md	Namibie, Botswana	Manufactures
Nigeria	10–15	10 Md	Ghana, Bénin	Pétrole
Égypte	15–20	6 Md	Soudan	Industrie
Maroc	18–22	7 Md	Sénégal	Engrais
Algérie	5–10	2 Md	Tunisie	Gaz
Tunisie	10–15	3 Md	Algérie	Textile

Libye	10–15	2 Md	Égypte	Pétrole
Soudan	10–15	2 Md	Égypte	Agriculture
Soudan du Sud	10–15	1 Md	Soudan	Pétrole
Éthiopie	8–12	3 Md	Djibouti	Café
Djibouti	15–20	1 Md	Éthiopie	Logistique
Somalie	10–15	1 Md	Kenya	Élevage
Kenya	20–25	8 Md	Ouganda	Agro-industrie
Ouganda	20–25	3 Md	Kenya	Café
Tanzanie	20–25	4 Md	Kenya	Or
Rwanda	15–20	1 Md	Ouganda	Café
Burundi	10–15	0.8 Md	Rwanda	Café
Comores	10–15	0.3 Md	Tanzanie	Vanille
Madagascar	15–20	1.5 Md	Maurice	Vanille
Maurice	20–25	1.5 Md	Afrique	Services
Seychelles	20–25	0.5 Md	Maurice	Tourisme
Mozambique	15–20	2 Md	Afrique du Sud	Gaz
Malawi	15–20	1 Md	Zambie	Tabac
Zambie	15–20	3 Md	RDC	Cuivre
Zimbabwe	15–20	2 Md	Afrique du Sud	Minerais
Botswana	20–25	2 Md	Afrique du Sud	Diamants
Namibie	20–25	2 Md	Afrique du Sud	Diamants
Lesotho	20–25	1 Md	Afrique du Sud	Textile
Eswatini	20–25	1 Md	Afrique du Sud	Sucre
Angola	10–15	4 Md	RDC	Pétrole
République démocratique du Congo	10–15	4 Md	Zambie	Cuivre
Congo-Brazzaville	10–15	1 Md	RDC	Pétrole
Gabon	10–15	1 Md	Cameroun	Pétrole
Guinée équatoriale	10–15	1 Md	Cameroun	Pétrole
Sao Tomé-et-Principe	10–15	0.3 Md	Gabon	Cacao
Cameroun	15–20	3 Md	Tchad	Bois
Tchad	10–15	1 Md	Cameroun	Pétrole
République centrafricaine	10–15	0.5 Md	Cameroun	Diamants
Ghana	20–25	5 Md	Nigeria	Or, cacao
Côte d'Ivoire	20–25	6 Md	Mali	Cacao
Sénégal	20–25	4 Md	Mali	Pêche
Mali	15–20	2 Md	Sénégal	Or
Burkina Faso	15–20	2 Md	Côte d'Ivoire	Coton
Niger	10–15	1 Md	Nigeria	Uranium
Bénin	20–25	2 Md	Nigeria	Coton
Togo	20–25	1.5 Md	Ghana	Phosphate
Guinée	10–15	2 Md	Mali	Bauxite
Sierra Leone	10–15	1 Md	Guinée	Diamants
Libéria	10–15	1 Md	Sierra Leone	Caoutchouc
Gambie	15–20	0.8 Md	Sénégal	Agriculture
Guinée-Bissau	10–15	0.6 Md	Sénégal	Noix cajou
Cap-Vert	20–25	0.5 Md	Sénégal	Tourisme

Source : Banque mondiale (2023), données harmonisées par l'auteur

Ce tableau met en lumière les caractéristiques du commerce intra-africain, marqué par une intégration encore faible et asymétrique. Les échanges sont fortement concentrés autour de quelques économies relativement industrialisées, telles que l'Afrique du Sud, le Maroc et le Kenya, qui jouent un rôle de pôles régionaux. Cette concentration reflète les effets d'agglomération économique, selon lesquels les activités productives et commerciales tendent à se concentrer dans les économies les plus compétitives (**Krugman, 1991**).

En revanche, plusieurs pays, dont la République Démocratique du Congo, présentent une faible participation aux échanges intra-africains, principalement orientés vers les matières premières. Cette spécialisation limite la valeur ajoutée des échanges et réduit les gains potentiels de l'intégration économique (**Prebisch, 1950 ; Stiglitz, 2002**).

Enfin, les flux commerciaux intra-africains restent majoritairement organisés au niveau sous-régional plutôt que continental, ce qui traduit une intégration encore fragmentée. Ce constat souligne que la ZLECAf, bien qu'elle constitue une avancée importante, nécessite des réformes structurelles complémentaires pour produire des effets significatifs, notamment en matière d'infrastructures, de diversification économique et de gouvernance (**Banque Mondiale, 2020 ; Afreximbank, 2024**).

o **Projet d'Accord de la ZELCAf Ratifié**

Le projet d'accord de la **ZLECAf** a été signé par 54 pays membres de l'Union Africaine mais 47 l'ont déjà ratifié. Ces derniers ont déposé leurs instruments de ratification auprès du Secrétariat Général de la ZLECAf, depuis août 2024. Toutefois, quelques pays ont signé en 2018 mais non pas encore ratifié le projet d'accord.

Présentement, la quasi-totalité des pays membres qui ont ratifié l'accord, a déjà soumis ses offres tarifaires et ses engagements dans les services.

o Stratégie de la ZLECAF

Le projet d'Accord prévoit la suppression des droits de douane pour 90 % des lignes tarifaires sur cinq (5) ans pour les pays les plus développés et sur dix ans pour les pays les moins développés.

Aussi, il prévoit que les droits de douane devront être supprimés à une échéance ultérieure pour 7% des lignes tarifaires.

o Place des Producteurs Régionaux

La ZLECAf est une opportunité offerte aux producteurs Africains efficaces afin d'offrir des prix plus bas et des productions de qualité supérieure par rapport à leurs concurrents à l'intérieur et à l'extérieur du groupe d'intégration.

Tableau N°3 : Produits échangés entre pays africains (ZLECAf)

Catégorie de produits	Pays exportateurs principaux	Pays importateurs principaux	Exemples de produits	Niveau de transformation
Produits pétroliers	Nigeria, Angola, Algérie	Afrique du Sud, Kenya	Pétrole brut, carburant	Faible à moyen
Produits miniers	République démocratique du Congo, Zambie, Afrique du Sud	Égypte, Maroc	Cuivre, cobalt, or	Faible
Produits agricoles bruts	Côte d'Ivoire, Ghana, Éthiopie	Sénégal, Égypte	Cacao, café, coton	Faible
Produits agro-transformés	Kenya, Afrique du Sud	Ouganda, Rwanda	Jus, produits alimentaires	Moyen
Produits industriels	Afrique du Sud, Maroc, Égypte	République démocratique du Congo, Cameroun	Machines, ciment	Élevé
Produits chimiques	Maroc, Égypte	Ghana, Sénégal	Engrais, produits chimiques	Élevé
Textiles et habillement	Tunisie, Éthiopie	Nigeria, Kenya	Vêtements	Moyen
Produits énergétiques (électricité)	Éthiopie, Afrique du Sud	Djibouti, Zimbabwe	Électricité	Moyen
Produits halieutiques	Sénégal, Maroc	Mali, Burkina Faso	Poisson	Faible

Services (commerce intra-africain)	Maurice, Afrique du Sud	Afrique entière	Finance, transport	Élevé
------------------------------------	-------------------------	-----------------	--------------------	-------

Source : Banque mondiale (2023), données harmonisées par l'auteur

Ce tableau met en évidence que le commerce intra-africain reste largement dominé par des produits à faible niveau de transformation, traduisant une intégration économique encore limitée. Toutefois, l'émergence progressive de secteurs industriels et de services à forte valeur ajoutée indique un potentiel réel de transformation structurelle dans le cadre de la **ZLECAf**. Néanmoins, sans politiques industrielles adaptées et sans investissements dans les infrastructures et le capital humain, les économies africaines risquent de demeurer dépendantes des exportations de matières premières, limitant ainsi les bénéfices de l'intégration régionale (**World Bank, 2020 ; Afreximbank, 2024**).

o **Reconnaitre la liberté de chaque Etat membre**

Bien que la zone de libre-échange réduise les barrières commerciales entre ses membres, chacun d'entre eux reste libre de formuler sa propre politique commerciale à l'égard des pays tiers.

o **Vulnérabilité des Etats membres d'une Zone de libre – échange Continentale**

Les membres de la zone de libre-échange continentale sont souvent vulnérables au phénomène de "détournements des affaires", dans lequel les pays non membres détournent leurs exportations vers les pays membres qui ont les barrières commerciales les moins légères.

La ZLECAf devra mettre en place des mécanismes pour éviter que le phénomène susvisé ne détruise pas le commerce de ses pays membres vers les pays tiers, un accord de libre-échange stipule diverses dispositions du pays d'origine (règles d'origine) qui détaillent les conditions dans lesquelles un article est classé comme pays membre ou pays non membre.

o **Défis auxquels fait face le projet d'Accord de la ZLECAf**

Ce projet d'Accord Africain, est similaire au tant d'autres déjà en exécution précédemment à travers le monde. Ledit projet ne sera pas épargné des défis avant et pendant son exécution comme tout projet.

L'analyse met en évidence plusieurs défis majeurs, qui demeurent sans réponse alors que les Etats membres doivent trouver des solutions rapidement possible si l'exécution de ce projet est prévue dans un avenir proche.

Il s'agit notamment de :

- **le détournement du commerce ;**
- **la lenteur et le coût des formalités frontalières ;**
- **la digitalisation intégrale des processus frontaliers**
- **la nécessité de surmonter les barrières tarifaires et non tarifaires ;**
- **l'harmonisation des réglementations ;**
- **l'industrialisation, la souveraineté économique, la valorisation des ressources locales et la réduction de la dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs ;**
- **l'amélioration des infrastructures ;**
- **le renforcement de la confiance entre partenaires commerciaux ;**
- **la répartition inégale des bénéfices ;**
- **l'inégalité dans la répartition des bénéfices économiques et l'accès limité aux infrastructures ;**
- **les risques liés à la propriété intellectuelle ; et**
- **la complexité des conformités règlementaire, etc.**

Au-delà de la réhabilitation et de la construction d'infrastructures physiques, le projet accorde une place centrale à la digitalisation. L'objectif est de dématérialiser l'ensemble des procédures aux frontières afin de réduire l'intervention humaine, limiter les risques de fraude et optimiser le traitement des données commerciales.

Cette approche vise à aligner les postes frontaliers de la région sur les standards internationaux en matière de facilitation des échanges, tout en améliorant la traçabilité et la prévisibilité des flux.

Pour les pays participants, cette coopération constitue une étape structurante vers l'effectivité de la **ZLECAf**, dont le succès dépend largement de la capacité des États à moderniser leurs corridors commerciaux. Donc, ils sont d'ordre **politique, juridique, infrastructurel, financier et sécuritaire**.

Le phénomène connu en économie et commerce international au nom de "**détournement du commerce**", se produit lorsque les membres d'un groupe d'intégration économique au niveau continental réduisent le volume de leurs échanges avec des pays tiers et privilégient le commerce entre les autres membres uniquement. En d'autres termes, le commerce est détourné des fournisseurs les plus efficaces vers des fournisseurs moins efficaces au sein de l'Accord.

L'une des raisons les plus courantes est que la suppression des barrières commerciales entre les pays membres rend moins coûteux l'achat auprès des Entreprises du groupe d'intégration et continue de rendre plus difficile la concurrence des pays tiers.

○ **Arguments autour de l'intégration économique régionale**

L'intégration économique régionale crée une variété d'opportunités et de problèmes potentiels pour les Experts en Marketing International. Elle a un impact sur la voie d'entrée des Entreprises qui conduisent à des investissements directs, car l'une des pierres angulaires de la pensée de l'intégration économique est ***de créer les conditions favorables à la production locale et au commerce intrarégional.***

Voici ci-dessous Principales Résolutions de la création de la ZLECAf :

- **la création d'un marché unique ;**
 - **la libéralisation des échanges ;**
 - **l'harmonisation des réglementations ;**
 - **la promotion de l'industrialisation ;**
 - **l'attraction des investissements ;**
 - **le règlement des différends ;**
 - **le développement des infrastructures ; et**
 - **l'inclusion des femmes et des jeunes.**
- **ZLECAf vers Environnement géopolitique et économique global instable**

Nous avons observé quelques avancées remarquables mais encore fragiles de la ZLECAf suite à un environnement géopolitique et économique mondial de plus en plus instable.

Le monde traverse une phase de fragmentation économique marquée par la montée du protectionnisme, la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales et l'instabilité géopolitique, les conflits commerciaux, etc. Certains de ces problèmes peuvent contribuer au blocage de l'intégration régionale.

- **Commerce total de marchandises sur le continent**

Selon Afreximbank (2025), le commerce total de marchandises sur le continent a rebondi de 13,9 %, atteignant 1 500 milliards de dollars, contre 1 316 milliards en 2023. Un tel sursaut survient dans un contexte mondial complexe où la croissance économique a plafonné à 3,3 % et devrait ralentir à 2,8 % en 2025.

Tandis que les grandes puissances resserrent leurs frontières économiques, l'Afrique fait le pari inverse : celui de s'ouvrir à elle-même. Mais c'est surtout la progression des échanges intra-africains, en hausse de 12,4 % à 220,3 milliards de dollars, qui témoigne des effets naissants de la **ZLECAf**. Loin d'être anecdotiques, ces chiffres traduisent une évolution structurelle dans la manière dont les économies africaines interagissent entre elles.

o **Structure du Commerce international**

L'analyse révèle que les exportations africaines vers le reste du monde restent dominées par les matières premières brutes (hydrocarbures, minerais, produits agricoles non transformés).

Les données montrent que le commerce intra régional est beaucoup plus industrialisé, par exemple, en 2024, les produits manufacturés représentaient près de 47 % des échanges entre pays africains, avec une forte présence de produits/biens agroalimentaires transformés, de textiles, de produits pharmaceutiques et chimiques. Cela révèle, non seulement une montée en gamme du tissu industriel africain mais aussi l'émergence de chaînes de valeur régionales.

o **Créer un marché plus vaste avec plus d'opportunités potentielles**

Grâce aux efforts d'harmonisation, diverses réglementations peuvent être normalisées, ce qui peut influencer positivement l'attraction des investissements directs étrangers (IDE) et les Experts en Marketing International ainsi qu'augmenter le nombre d'Entreprises en compétition, ce qui peut se traduire par une plus grande efficacité et des prix bas pour les consommateurs et les clients.

Ainsi, les Entreprises moins productives peuvent être stimulées par la concurrence d'autres membres plus productifs.

L'Union Européenne est le modèle de référence pour plusieurs Zones de libre – échange continentales à travers le monde.

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) **a suivi le modèle de l'Union européenne**. Créé en août 1992, les États-Unis, le Canada et le Mexique avaient signé un accord de libre-échange afin d'établir un marché ouvert sur l'ensemble du continent nord-américain.

S'en sont suivis avec d'autres initiatives, notamment en Asie-Pacifique avec la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC/1993), **le Pacte ANDIN** (parfois appelé **Ancom**, qui signifie le marché commun des Andes : une union économique qui se compose actuellement de la Bolivie, de la Colombie, de l'Équateur, du Pérou et du Venezuela), **Association des nations de l'Asie du Sud Est (ASEAN)**, crée en 1967 par cinq pays, dont l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

Ces résultats suggèrent que l'intégration économique africaine reste contrainte par des facteurs structurels, notamment la faiblesse des infrastructures et la spécialisation dans les produits primaires, limitant ainsi les gains de la ZLECAf.

Les implications politiques de cette étude sont importantes. Les États africains doivent accompagner l'intégration commerciale par des politiques industrielles actives, des investissements dans les infrastructures et une amélioration de la gouvernance économique.

5. Discussion et critiques des résultats

Les résultats empiriques mettent en évidence que la Zone de libre-échange continentale africaine constitue un cadre institutionnel favorable à l'intensification du commerce intra-africain. Toutefois, cette dynamique reste encore limitée et inégalement répartie entre les pays, confirmant ainsi les analyses critiques de la littérature sur le régionalisme économique dans les pays en développement.

En premier lieu, les résultats confirment que l'intégration commerciale en Afrique demeure structurellement faible, avec une part du commerce intra-africain nettement inférieure à celle observée en Europe ou en Asie. Cette situation s'explique en grande partie par la faible diversification des économies africaines, caractérisées par une spécialisation dans les produits primaires. Ce constat rejoint les travaux de **Rodrik (2011)**, selon lesquels une ouverture commerciale non accompagnée de politiques industrielles peut limiter les gains de développement.

En second lieu, l'analyse du cas de la République Démocratique du Congo révèle un paradoxe structurel. D'une part, la RDC dispose d'avantages comparatifs significatifs, notamment en raison de ses ressources naturelles abondantes et de sa position géographique stratégique. D'autre part, son intégration dans les échanges régionaux reste entravée par des contraintes internes majeures, telles que l'insuffisance des infrastructures, la faiblesse du tissu industriel et les défaillances institutionnelles. Cette situation illustre les limites de la théorie des avantages comparatifs dans les économies peu industrialisées, comme l'ont souligné **Stiglitz (2002)** et **Prebisch (1950)**.

En troisième lieu, les résultats montrent que les gains potentiels de la ZLECAf dépendent fortement de la réduction des barrières non tarifaires et des coûts logistiques. Cela confirme les conclusions de la **Banque mondiale (2020)**, selon lesquelles les bénéfices les plus importants de l'intégration africaine proviennent moins de la suppression des droits de douane que de l'amélioration de l'efficacité commerciale globale. En l'absence de ces réformes,

l'intégration risque de produire des effets limités, voire d'accentuer certaines asymétries régionales.

Par ailleurs, l'analyse suggère que la ZLECAf pourrait générer des effets différenciés selon les pays et les régions. Les économies déjà relativement industrialisées pourraient capter une part importante des gains liés à l'intégration, tandis que les économies moins développées risquent de rester cantonnées à des activités extractives. Cette dynamique correspond aux mécanismes d'agglomération décrits par **Krugman (1991)**, selon lesquels les avantages économiques tendent à se concentrer dans les zones déjà compétitives.

Enfin, la ZLECAf, en tant qu'accord de libre-échange, ne constitue pas en elle-même une garantie de transformation structurelle. Comme le souligne **Stiglitz (2002)**, les bénéfices du libre-échange dépendent de la capacité des États à mettre en œuvre des politiques complémentaires visant à corriger les défaillances du marché et à promouvoir le développement industriel.

Les résultats suggèrent que la ZLECAf pourrait reproduire les déséquilibres existants, en renforçant la spécialisation des économies africaines dans les secteurs extractifs, au profit des économies les plus industrialisées.

6. Conclusion Générale

La mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine constitue une avancée majeure dans le processus d'intégration économique du continent africain. Les résultats de cette étude montrent que, malgré une progression encore limitée du commerce intra-africain, la ZLECAf offre un potentiel significatif pour stimuler les échanges, favoriser l'industrialisation et renforcer la croissance économique. Toutefois, ces effets positifs demeurent conditionnés par la capacité des États à lever les contraintes structurelles qui freinent l'intégration régionale.

L'analyse spécifique de la République Démocratique du Congo met en évidence un paradoxe important : bien que le pays dispose d'atouts considérables, notamment en termes de ressources

naturelles et de position géographique stratégique, son insertion dans le commerce régional reste limitée par la faiblesse de ses infrastructures, la faible diversification de son économie et les insuffisances institutionnelles. Dans ce contexte, la participation de la RDC à la ZLECAf risque de renforcer son rôle d'exportateur de matières premières en l'absence de politiques industrielles adaptées.

En définitive, la ZLECAf ne constitue pas une solution automatique aux défis du développement économique en Afrique, mais plutôt un cadre d'opportunités dont les bénéfices dépendront largement des réformes nationales mises en œuvre. Ainsi, pour que l'intégration économique devienne un véritable moteur de transformation structurelle, il est impératif d'articuler l'ouverture commerciale avec des politiques publiques ambitieuses en matière d'infrastructures, d'industrialisation et de gouvernance.

Ainsi, l'intégration économique africaine ne doit pas être perçue comme une fin en soi, mais comme un instrument stratégique nécessitant des politiques publiques cohérentes.

BIBLIOGRAPHIE

1. **Balassa B. (1961)**, *The Theory of Economic Integration*, Homewood, Richard D. Irwin;
2. **Krugman P. (1991)**, Increasing returns and economic geography, *Journal of Political Economy*, 99(3), 483–499;
3. **Prebisch R. (1950)**, *The Economic Development of Latin America and its Principal Problems*, United Nations;
4. **Ricardo, D. (1817)**, *On the Principles of Political Economy and Taxation*, London: John Murray;
5. **Rodrik D. (2011)**, *The Globalization Paradox*, Oxford University Press;
6. **Stiglitz J. (2002)**, *Globalization and Its Discontents*, New York, W.W. Norton;
7. **Viner, J. (1950)**, *The Customs Union Issue*, Carnegie Endowment for International Peace.

RAPPORTS

1. African Export-Import Bank (2024), African Trade Report 2024, Climate implications of Africa's trade, Cairo: Afreximbank ;
2. African Union (2018), Agreement establishing the African Continental Free Trade Area, Addis-Ababa, African Union ;
3. World Bank (2020), The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects, Washington, DC. ;

4. United Nations Conference on Trade and Development (2023), Economic Development in Africa Report 2023, Trade and structural transformation in Africa, United Nations; et
5. International Monetary Fund (2023), Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa, Washington, DC: IM.

